

Grand-Duché de  
Luxembourg

COMMUNE  
**PARC HOSINGEN**

## EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS

du conseil communal du Parc Hosingen

Séance publique du : 26/11/2020  
Date de l'annonce publique : 18/11/2020  
Date de la convocation des conseillers : 18/11/2020

Présents : Wester Romain, bourgmestre ; Degrand Joseph et Trausch Guy, échevins; Frieseisen Louise, Dabé Nico, Wagener Nico, Keiser Francine, Eicher Nico, Muller Charles, Heckemanns Nico, Thilgen Gilles et Moris Christiane, conseillers.

Absents: a) excusé : Majerus Georges, échevin.  
b) sans motif : /

[En application de l'article 1<sup>er</sup> de la loi du 24 juin 2020 portant introduction de mesures temporaires relatives à la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 et à la loi modifiée du 27 mars 2018 portant organisation de la sécurité civile dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, Muller Charles, conseiller, participe à la séance par visioconférence]

Point de l'ordre du jour No 15

Objet : **Taxe à percevoir concernant le cimetière forestier à Hosingen**

Le Conseil Communal,

Vu les articles 29, 82 et 105, de même que le titre IV, chapitre 4 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu les articles 99, 102 et 107 de la Constitution ;

Vu la délibération de ce jour, aux termes de laquelle le conseil communal a approuvé un règlement concernant le cimetière forestier à Hosingen ;

Après discussion et sur proposition du collègue des bourgmestre et échevins ;

à l'unanimité des voix

décide de fixer à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 les taxes à percevoir sur le cimetière forestier à Hosingen comme suit :

Concession 20 ans	375,00 €
Concession 15 ans	250,00 €
Dépôt de cendres autour d'un arbre désigné (résident)	65,00 €
Dépôt de cendres autour d'un arbre désigné (non-résident)	90,00 €

Dispersion de cendres sur la partie de la parcelle aménagée à cet effet	50,00 €
Inscription sur plaque près d'un arbre	au prix coûtant
Inscription sur plaque près de la cabane	au prix coûtant

Est redevable de la taxe la personne physique signant la demande de prestation du service.

prie l'autorité supérieure de bien vouloir approuver la présente.

Ainsi délibéré en séance, date qu'en tête.

Suivent les signatures.

Pour extrait conforme,

le Bourgmestre,

le Secrétaire,

